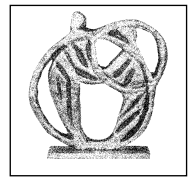




1964 – 2017

Amicale Internationale des sous-directeurs et
Chefs de Réception des grands hôtels



Section Parisienne : www.aicr.fr

Trophée David Campbell Junior 2017

Règlement du concours

ARTICLE 1 : les conditions requises

Le (la) candidat(e) doit être étudiant(e) dans un lycée hôtelier et être inscrit dans une formation « BTS Hôtellerie-Restauration », « BTS Responsable de l'hébergement à référentiel commun européen » ou « Mention Complémentaire Accueil-Réception ». Il (elle) doit avoir l'autorisation de son professeur et de la Direction de l'établissement.

ARTICLE 2 : l'inscription

L'inscription s'effectue sur l'adresse concours@aicr.fr par le professeur **avant le 20 octobre 2017**.

Les concurrents, dont la candidature a été acceptée, seront avisés individuellement, afin de participer au concours. Ils devront nous retourner signée une autorisation du droit à l'image.

ARTICLE 3 :

L'épreuve qualificative consiste en la production d'une vidéo d'une durée 3 minutes. Elle devra être réalisée en français et en anglais et en tenue professionnelle.

Le (la) candidat(e) devra :

- se présenter, relater son parcours et partager son projet en français ;
- indiquer la raison qui l'a amené(e) à participer au concours en français ;
- proposer sa définition de réceptionniste en indiquant ses principales qualités en anglais ;
- gérer la mise en situation professionnelle (décrite ci-après) en anglais :

Il est 20 h 00, vous êtes seul(e) en réception. L'hôtel est complet. Tous les clients attendus sont arrivés. Monsieur David Campbell, client habitué, se présente au comptoir pour effectuer son check-in. Vous n'avez pas de réservation pour ce client.

La vidéo devra être transmise à l'adresse mail concours@aicr.fr via **wetransfer le 31 octobre 2017 selon un planning qui vous sera adressé lors de la validation de l'inscription**. Les vidéos seront visionnées par le jury au cours de la semaine du 13 au 19 novembre 2017. Une dizaine de candidats sera sélectionnée et informée par mail.

Le (la) candidat(e) veillera à ne pas indiquer le nom de l'établissement dans lequel il (elle) étudie.



1964 – 2017

Amicale Internationale des sous-directeurs et Chefs de Réception des grands hôtels



Section Parisienne : www.aicr.fr

ARTICLE 4 : la finale

Pour la finale, les candidats devront se présenter dans leur tenue professionnelle aux lieux, dates, et heures, confirmés par email.

Elle se déroulera courant décembre.

La finale consiste en la gestion de 2 mises en situation (en français et en anglais) et d'un entretien. Les mises en situation s'appuieront sur un hôtel fictif (l'hôtel David Campbell) dont les caractéristiques seront précisées dans une brochure qui sera envoyée aux finalistes à l'issue de l'annonce des résultats.

Le candidat disposera d'un temps de préparation d'une durée de 15 minutes.

Les notes des vidéos pourront être reprises pour départager des concurrents "ex-aequo" en tête du classement.

Un seul lauréat sera désigné. Ces épreuves pourront être filmées.

ARTICLE 5 : le Jury

Organisateurs des épreuves du Concours : Madame Sylvia HARRAULT et Monsieur Laurent CATHALA
Présidente : Maité AUDOUX

Le Jury est mixte, composé de professionnels de l'Hôtellerie (Chefs de réception, responsables de l'hébergement, directeurs, recruteurs, partenaires, etc.) et d'enseignants des principales Écoles hôtelières.

La notation des questions posées, écrites et/ou orales, est effectuée selon un barème adopté.

LES DÉCISIONS DU JURY SONT SANS APPEL.

ARTICLE 6 : l'annonce des résultats et la remise des prix

Elle aura lieu le soir même de l'épreuve au cours d'un cocktail dans un prestigieux hôtel parisien, en présence des personnalités, Sponsors, membres du Comité, Jury, Hôteliers, Sympathisants, Amicalistes A.I.C.R. & anciens lauréats et tous les concurrents. La Presse Hôtelière et Touristique, et autres médias relateront cet événement professionnel.

ARTICLE 7 : l'acceptation du règlement

Le présent règlement est accepté dans son intégralité par tous les concurrents.